

N°35

FÉVRIER 2022

# L'Écho

Bulletin d'informations de la commune de Lagardelle-sur-Lèze



Opération plantations ! P.6

# SOMMAIRE



## Mairie

3 rue du Château du Vignaou  
31870 LAGARDELLE-SUR-LEZE  
Téléphone : 05 62 11 59 80  
Télécopie : 05 34 48 98 43



## Horaires

Du lundi au jeudi :  
8h30 -12h00 & 13h30 -17h30  
Le vendredi :  
8h30-12h00 & 13h30-16h30  
Le samedi :  
9h00 -12h00

## Astreinte urgence week-end

06 66 72 66 95

« L'Echo de Lagardelle » est édité par la mairie de Lagardelle-sur-Lèze.

- Directeur de la publication :

Floréal MUNOZ

- Responsable éditorial :

Jean-Claude GIRAUD

- Rédaction, iconographie, mise en

page : service communication.

Mairie de Lagardelle-sur-Lèze

3 rue du Château du Vignaou

31870 - Lagardelle-sur-Lèze

05 62 11 59 80

[www.lagardellesurleze.fr](http://www.lagardellesurleze.fr)



## Crédits photos :

P.5 : pch.vector - master1305

P.7 : photostockeditor

P.9 : Freepik

P.10 : Freepik

P.11 : jcomp - rawpixel.com

Tirage : 1400 exemplaires

Impression :



P.3	ÉDITORIAL
P.4	TRAVAUX
P.5	CADRE DE VIE
P.6	BIODIVERSITÉ
P.7	ENVIRONNEMENT
P.8	VIE ASSOCIATIVE
P.9	CULTURE
P.10	NUMÉRIQUE
P.11	A NOTER/ÉTAT-CIVIL
P.12	AGENDA

## A noter !

### Révision des listes électorales

Les inscriptions sur les listes électorales sont ouvertes jusqu'au 4 mars 2022. Après cette date, tous les électeurs inscrits recevront une nouvelle carte. Les dates des prochaines élections sont les suivantes :

- Présidentielles : 10 et 24 avril 2022
- Législatives : 12 et 19 juin 2022

### Nouveaux horaires de la mairie

Le secrétariat de la mairie vous accueille :

- Du lundi au jeudi : 8h30 - 12h00 et 13h30 - 17h30
- Le vendredi : 8h30 - 12h00 et 13h30 - 16h30
- Le samedi : 9h00 - 12h00

### Le calendrier de collecte 2022

Le calendrier de collecte des déchets a été mis à jour pour l'année 2022. La Communauté de Communes du Bassin Auterivain (CCBA) assure au quotidien la collecte de vos déchets. Dans une volonté de réduction des déchets papier, le calendrier de collecte est accessible depuis votre ordinateur ou votre smartphone. Cet outil permet de :

- Découvrir où et quand sortir vos déchets ;
- Localiser les points d'apport volontaire à proximité de chez vous.

Rendez-vous sur le site [www.cc-bassinauterivain.fr](http://www.cc-bassinauterivain.fr)

### Encombrants

Le ramassage des encombrants s'effectue tous les 2 à 3 mois pour les 19 communes du service de collecte et valorisation des déchets.

Pour en bénéficier, vous devez obligatoirement vous inscrire auprès du secrétariat de la mairie, qui transmettra votre inscription au service de collecte. Ce dernier vous contactera pour vous donner la date du ramassage.



Lagardelloises, Lagardellois,

Depuis le début de la crise sanitaire, nous vivons une période troublée et incertaine. Cette situation inhabituelle se traduit par moins de relations sociales, plus d'isolement et de repli sur soi, tout le contraire de ce que nous recherchons. C'est maintenant la vie des écoles qui est touchée par la pandémie, provoquant des fermetures de classes, désorganisant la vie des familles et du monde enseignant. Face à cette situation, la municipalité est mobilisée et apporte son aide et son soutien chaque fois que cela est possible.

L'année qui vient de s'écouler a été marquée par de nombreuses réalisations, pour améliorer, aménager, et construire les équipements nécessaires à notre village en pleine expansion. Pour les plus importantes, on peut citer : l'ouverture de l'Espace associatif 1901, la construction de la liaison douce de la rue du pont de Mont Merly, les travaux dans les écoles et les locaux associatifs, la restauration du patrimoine et les actions pour l'environnement.

En 2022, nous lancerons une nouvelle phase de travaux pour l'aménagement du cœur du village. L'ancienne grange, située près de la crèche sera démolie et un nouveau bâtiment sera édifié sur le même emplacement. Ce nouveau bâtiment hébergera une nouvelle salle du conseil municipal, un tiers-lieu et l'installation définitive du Café culturel. Progressivement, Lagardelle devrait retrouver un centre bourg plus accueillant et plus attractif.

Avec deux scrutins successifs, 2022 sera une année décisive pour l'avenir du pays. L'élection présidentielle se déroulera les 10 et 24 avril, suivie des élections législatives les 12 et 19 juin. Si vous ne l'avez pas encore fait, je vous invite à vous inscrire dès maintenant sur les listes électorales.

Améliorer la qualité de vie dans la commune, promouvoir une vie sociale et culturelle plus riche et plus solidaire, voilà ce qui nous anime.

Bon courage à toutes et tous, portez-vous bien.

A handwritten signature in black ink that reads "Florent Muñoz". The signature is fluid and cursive, with a long horizontal stroke at the end.

Maire de Lagardelle-sur-Lèze



# TRAVAUX

## Les réalisations terminées

### Voirie

- Dans le cadre de l'aménagement du quartier du Caperet, un revêtement enrobé à été effectué sur l'ensemble de l'impasse. Des places de stationnement ont été créées.



- Des ralentisseurs ont été installés chemin du Fond des Horts, en remplacement de la chicane.
- Une liaison douce, rue du Pont de Mont Merly, a été réalisée. Les piétons et les cyclistes sont maintenant en sécurité sur ce tronçon très fréquenté.
- Afin de sécuriser la circulation des piétons et des véhicules entre les lotissements Cambou et

Impressionnistes, la rue Paul Gauguin a été transformée en impasse, par la pose d'une barrière mobile.



### Sur les toits

Après le réaménagement complet de l'intérieur du Point d'Accueil Jeunes, c'est la toiture du bâtiment qui vient d'être entièrement renouvelée. Pour réduire les déperditions thermiques, l'isolation a aussi été renouvelée. Même programme pour le bureau de La Poste, où le toit présentait quelques problèmes d'étanchéité, là encore, tuiles et zinguerie ont été remplacées.

## Les travaux en cours et à venir

### La grange

Les travaux préparatoires sont lancés : étude de sol, diagnostic de la charpente pour une éventuelle réutilisation. Le permis de construire a été déposé, il est actuellement en cours d'instruction.

### Locaux du tennis

Les locaux sont en cours d'agrandissement et de rénovation par les services techniques municipaux : club-house, vestiaires et sanitaires.

### Les écoles

Une climatisation réversible va être installée dans le hall de l'école maternelle. Aussi, dans le cadre de la prévention de la COVID 19, des capteurs de CO2 vont être mis en place dans chaque classe.

### L'église

Un appel à candidatures va prochainement être lancé pour le choix d'un architecte chargé de la rénovation intérieure de l'église.

### Espace associatif 1901

La première partie du pavage des abords du bâtiment a débuté. Afin d'éviter toute chute accidentelle, un garde-corps sera fixé sur le mur, côté Cours des Ravelins.

Pour améliorer le confort intérieur, des brises-soleil orientables seront installés sur les baies vitrées.



## Participons à l'amélioration de notre cadre de vie

Un environnement agréable participe largement à la qualité de vie que chacun souhaite dans son village, et sa préservation dépend de la bonne volonté de chacun. Respecter son cadre de vie et observer quelques règles simples peuvent suffire pour faire de sa commune un endroit où il fait bon vivre. Quelques suggestions.



- Enduire et crépir ses murs de clôture ;
- Entretien des façades ;
- Tailler les végétaux débordant sur le domaine public ;
- Laisser libres les trottoirs ;
- Entretien sa moitié des fossés et ruisseaux ;
- Respecter les règles de stationnement et les limitations de vitesse ;
- Ne pas stocker des épaves automobiles ;
- Ne pas brûler les déchets verts et autres rebuts ;
- Trier ses déchets et ne rien déposer sur la voie publique ;
- Ramasser les excréments de son ou ses chiens ;
- Respecter la réglementation concernant les nuisances sonores.

Nuisances sonores, rappel des règles :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30 ;
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h ;
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h et de 16h à 18h.

Les nuisances olfactives (barbecue, ordures, fumier...) constituent aussi un trouble de voisinage.

## Energie : ça flambe !



### Des solutions existent pour freiner les dépenses !

En matière de fournisseur de gaz ou électricité, les cartes ont été rebattues. Les offres « de marché » ne sont pas toujours les plus compétitives. Celles basées sur les tarifs réglementés - surtout en électricité - méritent d'être examinées. Le changement de fournisseur est simple, gratuit, et mis en œuvre sans coupure par le nouveau fournisseur choisi. Attention de nombreux démarcheurs à domicile ou au téléphone sont susceptibles de vous solliciter, prenez le temps de la réflexion !

Le site gouvernemental [www.energie-info.fr](http://www.energie-info.fr) propose un comparateur des différentes offres de gaz et d'électricité.

### L'énergie la moins chère et la moins polluante est celle que l'on ne consomme pas !

Comment améliorer l'isolation de votre logement, quels sont les systèmes de chauffage performants à installer ? Comment financer son projet ?

Le guichet Rénov'Occitanie du Pays Sud Toulousain, service public de la rénovation énergétique, pourra vous accompagner et éviter ainsi, de vous tromper ou de céder aux arguments de professionnels peu scrupuleux.

Des conseillers sont à votre disposition, afin d'échanger sur votre projet et d'étudier les financements possibles. Contact : 05 61 97 34 20 ou [infoenergie@paysudtoulousain.fr](mailto:infoenergie@paysudtoulousain.fr)

# BIODIVERSITÉ

## Expérience réussie !

Récemment, les nichoirs posés dans le parc par les enfants à l'automne 2020 ont été contrôlés et nettoyés.

L'objectif a bien été atteint, puisque six nichoirs ont abrité une ou plusieurs nichées pendant le printemps et le début de l'été !

## Protégeons nos amis les oiseaux

N'oublions pas de chouchouter les petits oiseaux qui agrémentent et défendent nos jardins. De début mars à fin juin c'est la période des nids, la taille des haies et arbres n'est donc pas recommandée. Uniquement en période de froid, vous pouvez distribuer des boules de graisse ou graines de tournesol dans des mangeoires, ainsi qu'une coupelle d'eau, disposées dans des endroits dégagés où les chats sont facilement repérables. Dès que les températures remontent, il convient de cesser la distribution de nourriture.

Rappel : En toutes saisons, le pain est nocif pour les oiseaux.

## Les moutons

Nos jolis petits moutons noirs ont retrouvé leur bergerie pour y passer l'hiver. Ils reviendront au printemps dans le parc du château de la mairie.



## Opération plantations !

On le sait, planter des arbres, c'est bon pour la planète. Ces dernières semaines, c'est pas moins de 80 arbres et arbustes d'essences locales qui ont pris place dans nos espaces verts.

Dans le parc, 32 prunelliers, cornouillers et autres viornes ont pris place sur un talus. A l'impasse du Caperet, une haie de 35 arbustes a été créée. On y trouve des troènes des bois, des pommiers et pruniers sauvages et des sureaux noirs. Toujours au Caperet, érables, tilleul, noyer et merisier complètent l'aménagement de l'espace. Un mobilier urbain agrémentera bientôt cet espace.



Autre lieu, autres arbres, aux abords de l'Espace associatif 1901, c'est un chêne, un cormier et un merisier qui ont pris place, en attendant d'autres arbres qui seront plantés, au fur et à mesure de l'avancement des travaux de la place de Verdun. Au Square Bassano, des érables et, à l'entrée du village, des saules viennent compléter cette campagne de plantation.

Dans les jours prochains, un jardin ornemental de type méditerranéen sera créé place de la Prade et une haie pare-soleil sera plantée face à la cantine scolaire.

## Le parc : un patrimoine à protéger

La municipalité a confié à une entreprise spécialisée l'inventaire des arbres du parc. Cet inventaire, complet et détaillé (géolocalisation de chaque arbre, essence, taille, état sanitaire, valeur...) nous permettra de mieux gérer cette partie importante du patrimoine communal.

Actuellement, on compte environ 500 arbres, principalement des érables, chênes, marronniers et cèdres de l'Atlas. Le classement de l'arborée du parc est en cours d'instruction.

## Un peu d'histoire

L'histoire du parc est intimement liée au Château du Vignau. Un premier « castel » a été construit sur le haut de la « côte », en bordure du parc actuel, au milieu du XVI<sup>ème</sup> siècle.

La famille de Villepigue a acquis le domaine en 1711. C'est à cette famille que l'on doit la construction d'un véritable château, et la mise en valeur des terres attenantes, enrichies par les limons de la Lèze.

A cette époque, le cours de la Lèze n'était pas stabilisé et divaguait dans la partie basse du parc, créant une zone humide inondable dédiée au pacage de bovins et ovins.

En 1781, une importante inondation a détruit le pont de bois qui serait actuellement situé à mi-côte de la route d'Eaunes. Suite à cette crue mémorable, le cours de la Lèze a été entièrement rectifié en 1783, pour donner son cours actuel. Ce reprofilage important a permis de libérer et de stabiliser un espace de 5 ha de terre cultivables, notamment en vignoble.

Le pont de pierre, toujours en service, a été construit sur la route d'Eaunes, après ce reprofilage, entre 1785 et 1789.



Après un émiettement du site suite à de multiples successions, la famille Groc a acquis l'ensemble en 1809, ainsi que de nombreuses surfaces agricoles dans notre commune et alentours.

A partir de 1870, une restructuration du château a été engagée par cette famille. Afin également d'assécher le lieu, le parc actuel a été créé en 1887 pour une superficie de 8 ha environ. De nombreux arbres ont été plantés, dont certains nous enchantent toujours, principalement des cèdres de l'Atlas et des chênes.

Le château et le parc ont été acquis par la commune de Lagardelle-sur-Lèze en 1996, auprès des descendants de la famille Groc. Après travaux, la mairie et la médiathèque ont occupé le château.

### Marions les !

Les associations de plantes sont bénéfiques dans nos jardins. Elles peuvent favoriser la croissance et diminuer le risque de ravageurs ou de maladies :

- Carotte avec : poireau, ail, tomate, oignons ;
- Courge avec : pois, haricot, chou, oignon, basilic, ciboulette, coriandre ;
- Fraisier avec : poireau, ail, ciboulette, oignon, navet, haricot ;
- Haricot avec : pomme de terre, chou, melon, carotte, laitue, potiron ;
- Pomme de terre avec : chou pommé, fève, haricot, pois, radis ;
- Tomate avec : rose d'Inde, œillet d'Inde, géranium, concombre, chou ;
- Laitue avec : chou, pois, betterave, courge, fève, fraisier, melon, haricot, navet, poireau, artichaut, carotte, oignon.

### Jardiner avec la lune

Nos anciens observaient les phases lunaires avant les plantations et tailles. Vous pouvez trouver les calendriers lunaires sur tous les sites et revues de jardinage.



### Un jardin au naturel !

Des produits traditionnels et naturels sont efficaces dans le jardin : savon noir, vinaigre blanc, purin d'orties ou de prèles et souffre.



# VIE ASSOCIATIVE

## RETROSPECTIVE

### Nos champions !

Depuis la rentrée de septembre le « Jade de Shandong » (Taekwondo) a fait le plein avec plus d'une dizaine de médailles dans plusieurs compétitions nationales et européennes. Dix athlètes du club sont sélectionnés en championnat de France. Bravo au « Jade de Shandong » ! Ces résultats témoignent de la qualité et de l'investissement du club.

### Marché paysan

L'association « Le goût des autres » (GDA) a organisé son traditionnel marché paysan, le mardi 7 décembre dernier, place de Verdun.

De nombreux producteurs étaient présents : truites, porc noir gascon, volailles, confitures, épices, biscuits gourmands, vin des Corbières...

### Soirée aux chandelles

Le traditionnel rendez-vous s'est déroulé le samedi 18 décembre 2021, à la salle des fêtes.

Malgré le contexte sanitaire, les enfants de l'école de musique ont rencontré un beau succès ! Les chanteurs de la chorale « Chœur à Lèze », dirigés par leur chef de chœur, Maryline Laplagne, nous ont enchantés lors de cette soirée.



## Facilitez votre quotidien avec SOSTIE



L'association « SOSTIE » (« je soutiens » en occitan) propose des services d'aide aux habitants. Pas de liste de services pré-établie, elle s'adapte à chaque demande ! Petits bricolages, aide aux démarches administratives, visites de courtoisies... L'association peut vous aider à soulager votre quotidien et/ou rompre l'isolement, en répondant à des besoins ponctuels et immédiats.

Depuis peu, l'association tient une permanence les mercredis de 9h à 12h à la Maison Duc. Pendant les vacances, des ateliers créatifs seront aussi proposés aux enfants ! 07 82 62 29 49 - [www.sostie-conciergerie.fr](http://www.sostie-conciergerie.fr)

## Des parents d'élèves dynamiques !



Après le vide-greniers en octobre et la vente de chocolats à Noël, les parents d'élèves de l'APE « Souris, Petit Colibri » organisent une Tombola. Les billets seront en vente dès les vacances de février. Le tirage au sort se déroulera le 20 mars, à l'occasion du vide-greniers de l'Association des Commerçants et Artisans (ACAL). Places de spectacles, stages multi-sports, bons-cadeaux... de belles surprises vous attendent. Au-delà du soutien financier aux écoles, l'APE propose des rencontres à destination des parents, des enseignants et de tous les habitants. Au programme, dès le printemps : « comment bien grandir avec les écrans ? », « harcèlement scolaire » ou encore « le cyberharcèlement ». Rendez-vous très bientôt au Café culturel !

## Café culturel : lancement réussi !



La fin d'année 2021 a vu les premiers pas du Café culturel : 3 soirées, 3 concerts, mais surtout, des Lagardellois déjà bien présents aux rendez-vous.

Une première soirée en musique avec deux jeunes musiciens de Lagardelle, « Alma et Lolo » pour des chansons du monde.

Une deuxième soirée plus « Pop » avec le chanteur/guitariste « Jérô », qui a partagé avec le public les grands titres de la variété française et internationale.

Enfin, 2021 s'est conclue dans une ambiance plus apaisée, avec des chansons françaises et brésiliennes proposées par « Zizi et Jac ».

Malgré cette période particulière, l'équipe du Café culturel proposera, très prochainement, une soirée musicale tous les mois, ainsi que des soirées à thèmes et des conférences. Le prochain rendez-vous est d'ores et déjà fixé en version « hors les murs ». Rendez-vous à la salle des fêtes, le vendredi 18 février à 20h30, pour découvrir le spectacle « Michel Fourcade and Ze Princess » (détails p.12).

Au programme également, pour ce premier semestre, des conférences proposées par l'association « Souris, petit colibri » se tiendront au Café culturel :

- « Comment bien grandir avec les écrans ? » le mardi 29 mars à 20h30 ;
- « Harcèlement scolaire » le mardi 10 mai à 20h30 ;
- « Le cyberharcèlement » le mardi 14 juin à 20h30.

## Médiathèque : les animations à ne pas manquer !

**Ateliers « sculptures de papier »  
par Sylvie Donaire  
mercredi 23 février 13h 30 & 15h45**

La médiathèque vous propose un atelier de découverte du monde magique des sculptures de papier avec Sylvie Donaire, artiste plasticienne et ingénieure papier.

Apprenez à façonner, couper et coller, à donner des formes au papier pour faire naître un animal ou une sculpture, animée ou fixe !

Gratuit - Public 7-12 ans

Inscription obligatoire dès le 2/02 : 05 62 11 59 86.



**Spectacle « Encore »  
par la compagnie Etincelles  
mercredi 30 mars à 16h30**

« Quel beau cadeau, un panier fleuri, se dit Mami. Mais-il n'y a pas que des fleurs à l'intérieur. Une chenille s'y balade et vole l'œuf de la petite araignée. Une sauterelle chante à tue-tête et saute partout. Une coccinelle n'est pas contente, car elle manque de points... Quel beau cadeau, un panier plein de vie ! »

Gratuit - Public 0-4 ans - Durée : 25 min

Inscription obligatoire dès le 9/03 : 05 62 11 59 86.



# NUMÉRIQUE

## Comment bien l'apprivoiser ?

Depuis la conception jusqu'au traitement des déchets, le « numérique » (téléphonie, ordinateurs, télévision...) est responsable de 4 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre. Des solutions simples existent, pour protéger l'environnement et réduire sa facture d'électricité.

### Le matériel

Si vous devez acheter un appareil, orientez-vous vers des produits porteurs de labels environnementaux, plus respectueux de l'environnement et de la santé. Pensez aussi aux équipements reconditionnés, ils sont testés, nettoyés et restaurés par des professionnels.

### La connexion

Privilégiez, dès que possible, le Wifi à la 4G ou utilisez le câble Ethernet pour connecter vos appareils (ordinateur, TV, imprimante...) et coupez la connexion quand vous n'en avez plus besoin. A noter qu'une box consomme autant qu'un réfrigérateur !

### Les recherches et le stockage

Il est préférable de stocker vos données sur une plateforme unique, afin de limiter les allers-retours avec les serveurs, et désengorger les data centers. Pour des requêtes web « responsables », entrez directement

l'adresse du site dans la barre de navigation et créez des favoris. Pensez aussi à supprimer régulièrement les cookies et votre historique de navigation.

### Les courriels

Pour les échanges de courriels, la légèreté est aussi de mise. Triez régulièrement votre messagerie, nettoyez les listes de diffusion et désabonnez-vous des newsletters que vous ne lisez pas. Pensez à limiter le nombre de destinataires et le poids des pièces jointes quand vous envoyez un courriel. En effet, multiplier par 10 le nombre de destinataires multiplie par 4 son impact !

### Les vidéos et la musique

Vidéo et musique représentent 61% du trafic Internet et sont responsables de près de 1 % des émissions mondiales de CO<sub>2</sub>, alors, quelques bons réflexes s'imposent. Téléchargez plutôt que « streamez » et évitez le visionnage en HD.

Désactivez la lecture automatique des vidéos dans vos paramètres. Choisissez une résolution adaptée à votre écran. Écoutez la musique en audio (sans regarder les clips). Et si vous aimez travailler en musique, écoutez la radio plutôt que les sites en streaming. Pour en savoir plus :

[www.agirpourtatransition.ademe.fr](http://www.agirpourtatransition.ademe.fr)  
(Rubrique : particuliers)

### Internet, un univers impitoyable !

Si vous soupçonnez être, ou si vous êtes victime d'une arnaque, piratage de compte, messages malveillants... vous pouvez vous connecter sur le site officiel : [www.cybermalveillance.gouv.fr](http://www.cybermalveillance.gouv.fr)



## Un conseiller numérique à votre disposition



L'ordinateur, le smartphone, la tablette font aujourd'hui partis des outils de communication digitaux incontournables. Pour ceux qui n'en sont pas familiers, la Communauté de Communes du Bassin Auterivain (CCBA) a décidé de lutter contre la fracture du numérique, en recrutant un conseiller numérique. Ce service public est gratuit. Il est réservé exclusivement aux habitants des 19 communes du Bassin Auterivain.

Localisé au siège de la CCBA, le conseiller numérique peut vous accompagner du lundi au vendredi, le matin de 9h à 12h30 et l'après-midi de 13h30 à 17h. Pour vous inscrire, contactez l'accueil de la CCBA au 05 61 50 99 00.

## Dématérialisation des autorisations d'urbanisme



Les demandes d'autorisation d'urbanisme peuvent désormais s'effectuer directement en ligne, grâce au nouveau guichet numérique. Permis de construire, de démolir ou d'aménager, déclaration préalable de travaux... Les demandes pourront être déposées sans avoir à se déplacer.

Rendez-vous sur : [www.sve.sirap.fr/#/031263](http://www.sve.sirap.fr/#/031263)

Pour tout renseignement, contactez le secrétariat de la mairie au 05 62 11 59 80.

## Registre nominatif : ne restez pas isolés, signalez-vous !

Conformément à la loi du 3 juin 2004, relative à la solidarité pour l'autonomie des personnes âgées et des personnes en situation de handicap, le CCAS de Lagardelle-sur-Lèze a mis en place un registre nominatif des personnes vulnérables.

L'inscription sur ce registre, basée sur le volontariat, a pour objectif de favoriser l'intervention du CCAS (appels téléphoniques, visites, écoute, conseils...) auprès des personnes qui le souhaitent, en cas d'événements climatiques (canicule, grand froid) ou crise sanitaire.

Les personnes recensées pourront ainsi bénéficier d'un suivi adapté, composé d'appels téléphoniques, voire d'interventions à domicile si nécessaire. Si vous ne l'avez pas déjà fait, appelez le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) pour vous inscrire au 05 62 11 59 80.



Retrouvez toutes les informations et actualités du CCAS sur le site de la mairie :

[www.lagardellesurleze.fr](http://www.lagardellesurleze.fr) - (Rubriques : Ma ville/Action sociale)

### Numéros utiles :

- CCAS de Lagardelle-sur-Lèze : 05 62 11 59 80
- SIAS Escalieu : 05 61 56 18 00
- Portage de repas à domicile : 05 61 50 01 57
- Maison des solidarités (Auterive): 05 34 27 34 58
- Complémentaire santé : 06 01 88 80 29
- Ecrivain public : 05 62 11 59 80
- Espace France Service : 05 61 50 99 41
- Conciliateur de justice : 05 61 50 99 00

## ETAT-CIVIL

### Naissances

Noah BLANDIN  
le 22/06/2021  
Pablo DURAND DIAZ  
le 27/06/2021  
Carmen CLEMENTE  
le 28/07/2021  
Jade BOUCHALOU  
le 4/08/2021  
Sanjay DELICES MEESCHAERT  
le 15/08/2021  
Saraqiel DE FREITAS VIEIRA  
le 14/09/2021  
Samael DE FREITAS VIEIRA  
le 14/09/2021  
Manon VEGLIO  
le 16/09/2021  
Théa GALLAIS-ANGELI  
le 28/09/2021

Ezio ROMEO  
le 05/10/2021  
Charlotte VASSEUR  
le 10/11/2021  
Eléna AIOVLASIT  
le 20/12/2021  
Ambre GRELLIER  
le 8/01/2022

### Mariages

Sébastien MARET  
et Alison VERON  
le 3/07/2021  
Thierry CANTON  
et Pauline HIERNARD  
le 7/08/2021  
Johan BANSEPT  
et Christine NGELEKA WA KUDINGA  
le 7/08/2021

Frédéric BOUSQUET  
et Sonia BEN YOUSSEF  
le 25/08/2021  
Olivier SERAFIN  
et Coralie ALVERNHE  
le 18/09/2021

### Décès

Edmond ESQUIROL  
le 26/09/2021  
Brigitte DE ZAN  
le 19/11/2021  
Dominique BENEDICTO  
le 9/12/2021  
Simone SUDERIC  
le 10/12/2021  
Andrée ROY  
le 26/12/2021

# AGENDA

- Sous réserve de la situation sanitaire à la date des événements -

## CAFÉ CULTUREL

**Spectacle**  
**« Michel Fourcade and Ze Princess »**  
vendredi 18 février - 20h30  
salle des fêtes



Le Café Culturel vous propose une soirée « Hors les murs » pour débiter cette nouvelle année.

Au programme :  
des chansons théâtrales délicieusement déjantées, des rencontres improbables, des voix /percus /loops / beatbox et piano enlacés !

- Gratuit -  
Vente de boissons et de pâtisseries  
Réservation au 05 62 11 59 80 avant le 15 février.

## MÉDIATHÈQUE

**Ateliers « sculptures de papier »**  
par Sylvie Donaïre  
mercredi 23 février  
13h 30 & 15h45  
(détails p.9)

## VIDÉO-GRENIERS

**dimanche 20 mars**  
centre du village  
Organisé par l'Association des Commerçants, Artisans et Professions Libérales (ACAL)  
Inscriptions et renseignements :  
assocomlagardelle@gmail.com  
07 86 26 46 42

## SPECTACLE

**Spectacle « A vos souhaits »**  
par les productions du Robinson  
Samedi 26 mars - 15h  
salle des fêtes



Le « Noël des enfants » de décembre dernier n'ayant pu avoir lieu, en raison de la crise sanitaire, la mairie vous propose une nouvelle représentation avec un tout nouveau spectacle.  
« Mary Poppins et sa machine à souhaits vous emmènent dans un voyage extraordinaire rempli de belles surprises ! Une aventure magnifique à la rencontre de nombreux personnages, avec la plus célèbre des nounous ! Et vous, quel est votre souhait le plus cher ? »

- Gratuit -

## MÉDIATHÈQUE

**Spectacle « Encore »**  
par la Cie Etincelles  
mercredi 30 mars - 16h30  
(détails p.9)

## CARNAVAL

**Samedi 2 avril**  
centre du village  
Organisé par le Comité Carnaval accompagné par la batucada de l'école de musique, l'association Equiway, l'ALAE, les aînés de la maison de retraite et le groupe toulousain « Les Bagass Perkussion ».  
Contact : 06 84 69 06 10

## ARTICULE EN BULLES

**Du 2 avril au 25 juin**  
à la médiathèque

Dans le cadre de l'entente « Articule » les communes de Eaunes, Labarthe-sur-Lèze, Lagardelle-sur-Lèze, Pins-Justaret et Roquettes vous proposent un festival BD.

Au programme à la médiathèque :  
- Concours de BD pour les 8-18 ans  
- Expositions  
- Rencontre de l'auteur - illustrateur Raphaël DROMMELSCHLAGER

Programme détaillé disponible prochainement à la médiathèque et sur le site de la mairie.

## ECOLE DE MUSIQUE

**Stage « Percussion théâtre »**  
du 25 au 29 avril



Victor Chaulet, professeur à l'école de musique, propose un stage percussion/théâtre pour les 9-15 ans.  
- Tous niveaux -  
Contact : 06 29 36 57 64  
ecoledemusique31@gmail.com

## MAI PHOTOGRAPHIQUE

Comme chaque année, la commune participe au « Mai photographique » en partenariat avec l'association IBO. Durant le mois de mai, vous pourrez découvrir les expositions dans différents lieux de la commune.